



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)
Deuxième assemblée ordinaire du conseil d'administration (CA)
du lundi 27 février 2023**

PROCÈS-VERBAL

Deuxième assemblée ordinaire de l'année 2023 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 27 février 2023 à 19 h à la salle 322-324 du centre Frédéric-Back.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Alexandra-Maude Grenier	Présidente
Mme Claudia Nguyen	Secrétaire
Mme Maggy Desgagnés	Trésorière
Mme Rose Savard-Paquet	Vice-Présidente
M. Fabien Abitbol	Administrateur
M. Louis Dumoulin	Administrateur
M. William Philippon	Administrateur
M. François Blay-Martel	Administrateur

Membre sans droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants
----------------------------	--

ABSENCES :

M. Steve Brillant	Administrateur
-------------------	----------------

IL Y A QUORUM.

AUTRES PARTICIPANTS :

M. Daniel Leclerc	Conseiller en consultations publiques
-------------------	---------------------------------------

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, seize citoyens assistent à l'assemblée.

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE
Assemblée ordinaire du conseil d'administration du 27 février 2023

- 23-02-01 19 h 00 **Ouverture de l'assemblée**
- 23-02-02 19 h 02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 23-02-03 19 h 05 **Adoption du procès-verbal du 30 janvier 2023**
- 23-02-04 19 h 10 **Présentation : Résultats du sondage sur la piétonnisation et la mise en valeur de la rue Saint-Jean**
- 23-02-05 19 h 40 **Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc**
- 23-02-06 20 h 00 **Période de questions du public**
- 23-02-07 20 h 10 **Rapport des activités des comités**

Verdissement et aménagement

- **Points d'information**

Mobilité et sécurité

- **Points d'information**
 - Table de mobilité des quartiers centraux
 - Table de concertation vélo (TCV)
- **Résolutions**
 - Réaménagement des rues Saint-Olivier, de la Tourelle, Philippe-Dorval et Sutherland
 - Piétonnisation des rues commerciales
 - Zone d'apaisement en face de l'école Saint-Jean-Baptiste

Qualité de vie

- **Points d'information**
 - Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)
 - Société de développement commercial (SDC)
- **Résolutions**
 - Qualité de l'air - Éclairage des escaliers reliant Haute-Ville/Basse-Ville
 - Plan directeur d'éclairage de la Ville de Québec

Patrimoine

- **Points d'information**

Rayonnement

- **Points d'information**

- 23-02-08 21 h 10 **Administration**

Trésorerie

- Point mensuel : État des finances
- Résolution paiement de la secrétaire de séance
- Résolution frais de représentation
- Résolution abonnement Vivre en Ville

Fonctionnement

- Résolution secrétaire de séance

23-02-09 21 h 40 **Divers**

23-02-10 21 h 45 **Levée de l'assemblée**

23-02-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Alexandra-Maude Grenier constate le quorum et ouvre la réunion à 19 h 09.

23-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Alexandra-Maude Grenier donne lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉ PAR CLAUDIA NGUYEN, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

23-02-03 Adoption du procès-verbal du 30 janvier 2023

Les administrateurs ont tous pris connaissance du procès-verbal de la dernière réunion.

SUR PROPOSITION DE CLAUDIA NGUYEN, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 30 janvier 2023.

Adoptés à l'unanimité.

23-02-04 Présentation : Résultats du sondage sur la piétonnisation et la mise en valeur de la rue Saint-Jean

M. François Blay-Martel présente les résultats des sondages ayant été effectués auprès des commerçants et des citoyens concernant la piétonnisation et la mise en valeur de la rue Saint-Jean. Les deux sondages ont rassemblé un total de 125 répondants.

Les résultats des sondages sont disponibles à l'annexe1.

23-02-05 Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc

Les points sont présentés par Mme Coulombe-Leduc au moment opportun des présentations des axes spécifiques qui suivent.

23-02-06 Période de questions du public

Éclairage urbain

Une citoyenne demande s'il est possible d'améliorer l'éclairage de certaines rues. Elle précise que l'éclairage est trop fort pour les petites rues conviviales et propose de réduire la luminosité et la hauteur des luminaires. Elle ajoute également qu'il y aurait avantage à diminuer l'éclairage du passage Olympia afin d'y ajouter une ambiance plus chaleureuse.

Sur le même sujet, une autre citoyenne suggère d'uniformiser l'éclairage pour l'ensemble des quartiers de la ville, elle mentionne également que des normes d'éclairage plus adaptées existent et suggère la lecture du livre *Osons la nuit*, pour approfondir le sujet. Mme

Alexandra-Maude Grenier précise qu'une résolution sera proposée durant la présentation de l'axe Mobilité et sécurité.

Rue piétonne

Un citoyen demande s'il est possible de remplacer la signalisation du cycliste marchant avec son vélo par une mention indiquant que les cyclistes doivent rouler à la même vitesse que les piétons. Ceci éviterait de devoir descendre du vélo pour traverser une rue piétonne tout en respectant la sécurité des gens.

M. François Blay-Martel explique que cette signalisation existe pour éviter que les vélos prennent trop de vitesse sur les longues rues. M. Blay-Martel donne l'exemple de la rue Saint-Jean en mentionnant qu'il faudrait ajouter des entraves aux coins de rue pour forcer le ralentissement des cyclistes. Il ajoute toutefois que ces entraves doivent être amovibles, en raison du passage des véhicules d'urgence.

Mme Maggy Desgagnés donne l'exemple d'une rue partagée à Montréal, nommée *Zones leneur*, en mentionnant que la rue est peinte pour aider à réduire la vitesse des cyclistes et que cette solution semble bien fonctionner.

En réponse à une question de Mme Nguyen concernant un projet pilote de piste cyclable sur la rue Saint-Jean, Mme Mélissa Coulombe-Leduc précise que ce ne sera pas effectif cet été, mais qu'il faudrait éventuellement étudier davantage les différentes options possibles selon l'orientation souhaitée concernant les rues piétonnes.

M. François Blay-Martel précise que les *À vélo* sont une préoccupation à cause de la vitesse que les cyclistes prennent en peu de temps et qu'il faut donc réfléchir aux types d'entraves et à la signalisation à poser pour éviter les accidents entre cyclistes et piétons. Il ajoute être en attente d'une réponse de la Ville à ce sujet.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc ajoute que pour permettre un meilleur partage de la voie publique, il faut penser à faire de la sensibilisation sur la sécurité routière tant pour les automobilistes que pour les piétons et les cyclistes.

M. Louis Dumoulin mentionne également qu'il faut penser à la qualité des chaussées, afin de s'assurer que les rues soient sécuritaires. Les autres membres du comité proposent de contacter le 311 lorsqu'il y a des demandes de réparations.

Un citoyen demande si une rue piétonne à l'année pourrait être envisagée. M. François Blay-Martel explique que pour l'instant ce souhait est présent principalement au niveau des résidents et non du côté des commerçants. Il ajoute que pour les résidents du quartier ayant répondu au sondage, le seul aspect irritant de la rue Saint-Jean piétonne se trouve au niveau du transport en commun. Il précise que l'autobus se trouvait sur le boulevard René-Lévesque et que plusieurs répondants disaient passer plus de temps dans les côtes du quartier que dans l'autobus. Enfin, il conclut en disant que l'aspect architectural du quartier est complexe et donc qu'une rue piétonne à l'année n'est pas dans les plans pour le moment.

À ce sujet, Mme Mélissa Coulombe-Leduc précise que c'est une chance que la SDC ait pris le temps de consulter les résidents du quartier, en plus des commerçants, concernant la piétonnisation des rues puisque cette démarche n'est pas répandue dans tous les quartiers. Elle ajoute qu'il faut davantage se concentrer sur le point de départ en rappelant que les résultats étaient moins favorables, il y a de cela moins de 4 ans seulement. Elle souligne

que maintenant la SDC demande de prolonger la durée des rues piétonnes et que graduellement on va dans la bonne direction.

En retour sur les résultats du sondage, Mme Coulombe-Leduc mentionne qu'elle trouve intéressant le pourcentage d'achalandage local et touristique. Elle explique qu'une démarche a lieu présentement dans le Vieux-Québec afin de déconstruire la vision sur l'industrie touristique. L'objectif de cette démarche est, entre autres, de redonner un ADN au quartier en plus de lui redonner une vie de quartier. Elle précise que la vision partagée par M. François Blay-Martel est en accord avec celle de la Ville, c'est-à-dire de rendre accessibles les différents quartiers aux touristes, tout en permettant de conserver l'authenticité et la vie de quartier.

23-01-07 Rapport des activités des comités

Les différents axes présentés par les rapports des activités des comités du conseil de quartier permettent aux citoyens de s'investir dans des projets précis, sans nécessairement faire partie du conseil d'administration (nommé) en tant que tel. Les citoyens intéressés doivent consulter le conseil d'administration.

➤ Verdissement et aménagement

Îlot Saint-Vincent-de-Paul

Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que la période de vérification diligente est toujours en cours et qu'il n'y aura pas de consultation publique avant la fin de cette période. Elle précise également que la Ville n'a aucune volonté de vendre les terrains.

Suite à une question de Mme Maggy Desgagnés, Mme Coulombe-Leduc affirme que le scénario d'une gestion du terrain par un groupe de ressources techniques pourrait exister. Concernant une préoccupation de M. Louis Dumoulin, elle ajoute que par la localisation du terrain, une double approbation du ministère et du CUCQ sera requise. Mme Coulombe-Leduc précise que la Ville est consciente des enjeux et intérêts concernant la valeur de ce terrain. Mme Coulombe-Leduc propose de regarder le PPU pour avoir une meilleure idée des développements sur ce dossier. M. Fabien Abitbol propose de commencer la période de consultation au mois de septembre pour éviter la période des vacances.

Coupe d'arbres

Mme Mélissa Coulombe-Leduc annonce qu'il y aura une coupe d'arbres due à l'agrile du frêne. Au total 33 frênes seront coupés dans le secteur du coteau Sainte-Geneviève et que les travaux débiteront le 1^{er} avril pour une période d'environ 3 semaines. Elle précise qu'il s'agira de la seule et unique coupe de frênes dans ce boisé et que des travaux de plantation ne seront pas nécessaires puisque la régénération en place est suffisante et intéressante.

Un citoyen demande si la Ville a l'intention de soutenir le regroupement de citoyens qui travaille à combattre les variétés envahissantes dans le coteau Sainte-Geneviève puisque ces variétés affectent la régénération. Mme Coulombe-Leduc précise que ce point a effectivement été rapporté aux équipes de la Ville par M. Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal du secteur Saint-Roch-Saint-Sauveur.

➤ Mobilité et sécurité

Table de mobilité des quartiers centraux

Pas de rencontres depuis la dernière assemblée.

Table de concertation vélo

Mme Maggy Desgagnés mentionne que la Table de concertation vélo a rencontré la Ville de Québec en lien avec la vision mobilité. Mme Desgagnés précise que des nouvelles sont à venir à ce sujet lors de la prochaine rencontre TCV.

Mme Desgagnés mentionne également qu'une rencontre avec l'équipe du tramway a eu lieu concernant les points suivants :

- vélos à l'intérieur du tramway ;
- gestion des intersections ;
- conception des pistes ;
- stations de vélos couvertes ;
- axes Vélo-Cité.

Réseau hivernal

La Table de concertation vélo a fait des suggestions qui n'ont pas été retenues puisque les commentaires formulés suggéraient davantage des améliorations au niveau des aménagements ce qui nécessite plus de gestion au niveau de la Ville.

Mme Desgagnés mentionne également qu'il y a eu des commentaires concernant le déneigement qui rendent les déplacements difficiles à certains endroits, notamment lors des heures de pointe.

Intersection côte d'Abraham et Sainte-Genève

Mme Mélissa Coulombe-Leduc précise qu'il y a un partenariat entre le service du transport et de la mobilité intelligente puis la planification de l'aménagement et de l'environnement pour un concept de verdissement et réaménagement afin d'augmenter la sécurité de cette intersection.

Mme Maggy Desgagnés demande s'il est possible de porter une attention particulière aux installations temporaires qui sont installées à l'entrée de la rue Sainte-Genève via la côte d'Abraham pour éviter que les véhicules doivent freiner trop rapidement et ainsi risquer de causer un accident.

Accès au parc Lucien-Borne

Mme Mélissa Coulombe-Leduc mentionne qu'une pancarte affichant une interdiction d'accès devrait avoir été posée pour éviter que des gens accèdent au stationnement via la rue Salaberry. Un accès est déneigé pour la sortie des véhicules d'urgence seulement. Mme Coulombe-Leduc précise de contacter le 911 si on voit une voiture qui y circule puisqu'à l'aide de photos, les policiers peuvent émettre des constats a posteriori.

Déneigement

Gouttière pour vélos

Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique qu'il n'y aura pas de déneigement de la gouttière pour vélos longeant l'escalier de la Chapelle et que pour l'instant, seul l'autre côté de

l'escalier sera déneigé par l'entrepreneur. Elle ajoute qu'éventuellement, il faudrait déplacer la gouttière pour vélos qui aurait été posée du mauvais côté.

Mme Alexandra-Maude Grenier demande s'il est possible de déneiger le côté du support à vélo plutôt que l'autre côté. Mme Coulombe-Leduc propose de discuter de ce point lors de la Table de concertation vélo.

Opérations déneigement

Mme Mélissa Coulombe-Leduc annonce qu'une rencontre entre tous les conseils de quartier est à venir durant le mois de mars concernant le déneigement. Mme Claudia Nguyen mentionne que certains commentaires de la part des citoyens reviennent sur le fait que les opérations ont lieu sur deux jours et qu'il reste des monticules de neiges sur les trottoirs. Mme Coulombe-Leduc suggère de faire un sondage sur la page du Faubourg, avant la rencontre, pour recueillir les commentaires concernant le déneigement.

Avenir de la rue Saint-Jean

Mme Mélissa Coulombe-Leduc précise que la rue Saint-Vallier sera refaite cet été, mais qu'il n'y a pas d'échéancier pour la rue Saint-Jean.

Tramway

Mme Claudia Nguyen demande si le nom de la station d'Youville a été déterminé. Mme Mélissa Coulombe-Leduc précise qu'un membre du comité doit avoir une discussion avec M. Alain Samson pour désigner le nom de la station.

Résolution CA 23-17- Réaménagement des rues Saint-Olivier, de la Tourelle, Philippe-Dorval et Sutherland

Cette résolution s'inscrit dans le contexte de la consultation publique qui sera lancée le 29 mars 2023 sur le réaménagement des rues Saint-Olivier, Philippe-Dorval, Sutherland et la Tourelle.

Le conseil de quartier souhaite proposer certaines orientations à la Ville à prendre en compte dans sa réflexion.

SUR PROPOSITION DE ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR WILLIAM PHILIPPON, IL EST RÉSOLU DE demander à la Ville de considérer les propositions suivantes :

Mobilité et sécurité

- Considérant la problématique de circulation de transit sur la rue Saint-Olivier aux heures de pointe et sur Philippe-Dorval lorsque la rue Saint-Jean est piétonne, il est important de prévoir des mesures de mitigation de la circulation de transit et d'apaisement de la circulation sur la rue Saint-Olivier, par exemple en détournant la circulation ou en changeant le sens sur certains tronçons de rue.
- Considérant la Vision de la mobilité active de la Ville et la forte présence des utilisateurs de transport actif dans le quartier, il est nécessaire de repenser la configuration des rues visées par le réaménagement de manière à prévoir une meilleure sécurité routière et un partage sécuritaire de la route entre les résidents, les automobilistes et les utilisateurs des différents transports actifs.

Verdissement et aménagement

- Considérant la faible canopée du secteur et les îlots de chaleur qui s'y forment, il est primordial d'augmenter les espaces perméables et la végétation en ajoutant des bandes de verdure et des arbres sur les tronçons concernés.
- Considérant les fortes pentes présentes et la présence importante de surface imperméable limitant l'infiltration de l'eau et entraînant des risques d'inondation, il est important de mettre en place des aménagements spécifiques qui favorisent l'infiltration de l'eau telle des fosses de plantation élargies (arbres, arbustes, graminées et herbacées) et des noues filtrantes au niveau de la chaussée, et ce, en prenant en considération le sens d'écoulement naturel des eaux de ruissellement.
- Considérant la forte présence d'usagers de transports actifs et le manque criant de bancs publics et de supports à vélo dans le quartier, il est également important que la Ville prévoie davantage de mobilier urbain sur les tronçons de rue qui seront réaménagés de manière à favoriser une meilleure cohabitation des différents utilisateurs de transports actifs avec les automobilistes.

Qualité de vie

- Considérant que le Plan directeur d'éclairage de la Ville ne répond pas aux besoins des citoyens du quartier et ne respecte pas le caractère patrimonial et topographique du quartier, il est important que la Ville prévoie des éclairages urbains appropriés lors du réaménagement prévu autre que ceux nouvellement installés.
- Considérant l'importance de la propreté dans le quartier et le manque d'endroits pour disposer de déchets, il est impératif que la Ville prévoie davantage d'endroits pour disposer de déchets dans le contexte du réaménagement prévu de manière à assurer une meilleure propreté et une meilleure sécurité du quartier.
- Considérant la très faible présence de fontaines publiques et adaptées dans le quartier et où la majorité sont saisonnières, il est également important que la Ville prévoie des fontaines publiques et adaptées dans le cadre des travaux de réaménagement, par exemple à l'embouchure des escaliers du quartier qui donnent accès à la Basse-Ville.

Résolution CA 23-18 - Piétonnisation des rues commerciales

Cette résolution est en réaction au sondage réalisé par la SDC Montcalm.

CONSIDÉRANT QUE la SDC Montcalm a publié un sondage indiquant que la majorité des répondants sont en défaveur de la rue piétonne Cartier;

CONSIDÉRANT QUE la situation diffère pour la SDC Saint-Jean-Baptiste, puisque des sondages ont révélé une majorité de répondants en faveur de la rue piétonne Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE la piétonnisation des rues commerciales favorise l'achalandage pour la plupart des commerçants, attire les touristes, augmente la sécurité routière et favorise le sentiment d'appartenance des résidents au quartier;

CONSIDÉRANT QUE les résidents du quartier Saint-Jean-Baptiste fréquentent la rue Cartier piétonne en plus de la rue Saint-Jean piétonne, puisque le quartier Montcalm jouxte le quartier Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE les rues piétonnes doivent être clairement indiquées par la signalisation routière afin d'assurer leur succès et que les détours à prendre doivent être clairement indiqués afin d'éviter la circulation de transit dans les secteurs résidentiels;

SUR PROPOSITION DE CLAUDIA NGUYEN, DÛMENT APPUYÉE PAR MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU DE

- Rétérer l'appui du CACQSJB à la piétonnisation des rues commerciales en général;
- Manifester l'appui du CACQSJB à la rue Cartier piétonne, a contrario de la majorité des répondants du sondage de la SDC Montcalm;
- Demander à la Ville d'indiquer clairement la présence de rues piétonnes et d'indiquer le détour à emprunter, par exemple, sur la rue Turnbull vers le boulevard René-Lévesque afin d'éviter la circulation de transit sur Philippe-Dorval, Saint-Olivier et Lavigneur lorsque la rue Saint-Jean est piétonne dans le Faubourg Saint-Jean-Baptiste.

Résolution CA 23-19 - Zone d'apaisement en face de l'école Saint-Jean-Baptiste

Le trafic de transit dans le quartier Saint-Jean-Baptiste est un enjeu significatif pour la sécurité des résidents et plus particulièrement pour les usagers de modes actifs de déplacement (cyclistes, piétons). Le secteur de l'école Saint-Jean-Baptiste, soit les rues Saint-Jean et D'Aiguillon, est problématique par la présence importante d'enfants simultanément aux heures de pointe où le trafic de transit est à son apogée.

Le conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste a adressé plusieurs demandes et signifié cette problématique à de nombreuses reprises dans le passé, sans résultat probant.

CONSIDÉRANT QUE les mesures prises par la Ville à la suite des multiples demandes du CACQSJB n'ont eu peu ou pas de résultats significatifs;

CONSIDÉRANT QUE la problématique du trafic de transit est un enjeu de sécurité pour les piétons du quartier, en particulier pour les élèves de l'école Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE de nombreux résidents se plaignent année après année des vitesses excessives et du non-respect de la signalisation par les automobilistes;

SUR PROPOSITION DE CLAUDIA NGUYEN, DÛMENT APPUYÉE PAR FRANÇOIS BLAY-MARTEL, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier réclame la mise en place de mesures permanentes d'apaisement, telles que des intersections surélevées, des saillies de trottoir, le rétrécissement des voies, etc., et qu'elles soient réalisées sur les rues Saint-Jean et d'Aiguillon dans les plus brefs délais. De plus, d'ici la réalisation des travaux et pour assurer la sécurité des utilisateurs du secteur, une surveillance policière doit être implantée afin de faire respecter les arrêts et la vitesse prescrite sur ces artères.

➤ Qualité de vie

Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)

M. William Philippon précise que le CVAP n'a pas eu de rencontre.

Il précise toutefois que le conseil de quartier de Limoilou a fait une sortie publique concernant une problématique rencontrée au CVAP en lien avec le ministère de l'Environnement qui participe aux rencontres sans les mises à jour des données sur la qualité de l'air. Cette problématique a pour cause que les rencontres du CVAP ont lieu sans données probantes. M. Philippon précise que des suivis ont eu lieu auprès du MELCC pour avoir les données de manière récurrente et en temps opportun ce à quoi le MELCC a répondu que la mise à jour des données avait lieu à la discrétion des fonctionnaires et qu'il était possible d'y avoir accès à l'aide d'une demande au service Info-Air. Toutefois, M.

Philippon mentionne que chaque demande à ce service coûte 206\$ et que les conseils de quartiers ne sont pas outillés pour ce type de dépense de façon récurrente.

Société de développement commercial (SDC)

M. François Blay-Martel mentionne qu'un projet de place éphémère sur le parvis de l'église a été déposé. Il ajoute que la place éphémère serait située du côté nord afin d'être visible de la rue Saint-Jean.

Mme Claudia Nguyen demande s'il est possible de connaître les appels à projets à l'avance pour permettre aux comités de mieux préparer les demandes de projet.

Signature visuelle du quartier

Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique qu'une annonce concernant un nouveau programme offert par la Ville pour soutenir les regroupements de gens d'affaires et les SDC afin de développer une signature visuelle pour le quartier. Elle souhaite préciser que l'ingénierie et la voirie ne sont pas concernées et que le programme concerne simplement l'identité visuelle du quartier. Mme Coulombe-Leduc donne en exemple les lampadaires sur la rue Cartier.

Itinérance

Mme Mélissa Coulombe-Leduc rappelle qu'une soirée d'échanges et d'information concernant l'itinérance a lieu au Club social Victoria. Elle souhaite préciser que c'est le début d'une démarche et que le document sera accessible sur la page *Participation citoyenne*. Elle explique qu'il y aura d'autres rencontres et qu'il sera possible de rencontrer le comité, au besoin.

M. François Blay-Martel mentionne que des discussions ont lieu en amont avec les différents organismes pour éviter le squattage dans les entrées des bâtiments. Mme Mélissa Coulombe-Leduc suggère de contacter également Mobilisation Haute-Ville.

Résolution CA 23-20 - Qualité de l'air

L'objet de cette résolution est de mettre en lumière une problématique des représentants bénévoles des conseils de quartier centraux qui siègent sur le CVAP. En effet, ceux-ci n'ont pas accès aux données sur la qualité de l'air du Port de Québec et de la Direction régionale du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) en temps opportun et gratuitement de manière à justifier la pertinence de leur présence sur ledit comité dont un des sujet central est la qualité de l'air.

CONSIDÉRANT QUE le CQSJB siège bénévolement au CVAP depuis février 2016, après en avoir fait la demande et au début en tant que membre observateur;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs citoyens du quartier sont préoccupés par l'enjeu de la qualité de l'air et plus particulièrement depuis les dix dernières années et les épisodes de « poussière rouge » à Limoilou;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec a assoupli au printemps 2022 les normes sur le nickel même si les Directions régionales de santé publique n'ont pas recommandé une telle hausse;

CONSIDÉRANT QU'à plusieurs reprises, certains membres votants du CVAP ont demandé au représentant de la Direction régionale du MELCCFP de fournir les données à jour sur la

qualité de l'air et sur le nickel et que cela n'a pas été fait, donnant lieu à plusieurs rencontres du comité sans avoir les données sur la qualité de l'air en main;

CONSIDÉRANT QUE la Direction régionale du MELCCFP nous a répondu par la suite via un suivi courriel que la mise à jour des données dépend des fonctionnaires du MELCCFP et que pour obtenir les données à n'importe quel moment, il convient de faire une demande au service Info-Air, à 206 \$ la demande;

CONSIDÉRANT QUE le fait de nous indiquer de faire une demande au service Info-Air, à 206 \$ la demande, afin d'avoir accès aux données sur la qualité de l'air de manière à légitimer et rendre utile notre participation bénévole au CVAP est totalement inapproprié et inacceptable dans le contexte où nous sommes fortement incités à siéger sur ce comité en tant que bénévole;

CONSIDÉRANT QU'il est arrivé que des membres du CVAP soient mis au fait de problématiques ou de données sur la qualité de l'air dans les médias au lieu d'en être informés dans le forum du CVAP prévu pour discuter de ces enjeux;

CONSIDÉRANT QUE, pour ce faire, les médias, qui disposent d'une capacité financière non comparable à celle d'un conseil de quartier, font une demande d'accès à l'information au service Info-Air d'un coût de 206\$ la demande pour divulguer publiquement ces informations sur la qualité de l'air;

CONSIDÉRANT QUE le MELCCFP rend uniquement disponibles en accès libre les données de qualité de l'air de 2004 à 2021 en date du 26 février 2023;

CONSIDÉRANT QU'il est un fait établi que le Port de Québec est une source importance et principale de contaminants de l'air sur le territoire de la Ville de Québec;

CONSIDÉRANT QUE le CVAP fut créé pour être « (...) aussi un lieu d'échange d'information en vue d'une transparence accrue sur les impacts environnementaux et sanitaires de l'activité portuaire à Québec. » et que sans les données sur la qualité de l'air, cet objectif ne peut-être rencontré;

CONSIDÉRANT QU'il serait dispendieux et absurde que chacun des Conseils de quartier centraux soumettent une demande d'accès à l'information auprès du service Info-Air pour rendre utile sa présence bénévole sur le CVAP quant aux enjeux de qualité de l'air;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement est représenté au CVAP par un membre non votant;

CONSIDÉRANT QUE la Ville est représentée au CVAP par Mmes Marie-Josée Asselin et Mélissa Coulombe-Leduc, toutes deux membres du comité exécutif et toutes deux ayant le droit de vote;

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉ PAR FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU DE demander à la Ville:

- de collaborer avec le Port de Québec et avec le MELCCFP pour assurer une meilleure disponibilité et un meilleur partage des données sur la qualité de l'air aux membres du CVAP de manière à justifier leur temps à ces rencontres et à rendre utile leur participation à ce comité;

- de se procurer elle-même les données mensuelles de la qualité de l'air du Port de Québec et du MELCCFP (Vieux-Limoilou et région Capitale-Nationale) comme la demande du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou d'obtenir le budget pour faire ces multiples demandes d'accès à Info-Air sera ou a été rejetée par la Ville;
- de partager ces données aux divers membres votants du CVAP en temps opportun de manière à rendre utile leur présence bénévole sur ce comité.

Résolution CA 23 - 21 - Éclairage des escaliers reliant Haute-Ville/Basse-Ville

CONSIDÉRANT le nouvel éclairage des escaliers reliant la Haute-Ville à la Basse-Ville dans la côte Salaberry qui est très opportun, bien reçu par les citoyens et qui contribue à un sentiment de sécurité accru pour les utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE l'éclairage des escaliers reliant la Haute-Ville à la Basse-Ville contribue à la sécurité au sens large des utilisateurs et de leurs déplacements;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des escaliers reliant la Haute-Ville à la Basse-Ville du Faubourg Saint-Jean-Baptiste devraient être éclairés de la même façon que l'escalier de la côte Salaberry pour assurer une meilleure sécurité des utilisateurs et de leurs déplacements;

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU DE demander à la Ville de Québec d'aménager des éclairages, dans l'ensemble des escaliers du Faubourg Saint-Jean-Baptiste reliant la Haute-Ville à la Basse-Ville, comme ceux récemment installés dans l'escalier de la côte Salaberry de manière à assurer une meilleure sécurité pour les utilisateurs et leurs déplacements.

Résolution CA 23-22 - Plan directeur d'éclairage de la Ville de Québec

CONSIDÉRANT QUE le CQSJB a adopté la résolution CA 22-71 sur les préoccupations des citoyens du Faubourg Saint-Jean-Baptiste quant aux nouveaux éclairages urbains installés dans le quartier et qui faisait état:

- des nouveaux éclairages très clairs, beaucoup plus que les anciens, et non adaptés à la topographie, au caractère patrimonial et historique du quartier;
- des particularités topographiques importantes du quartier Saint-Jean-Baptiste à considérer lors de l'installation de nouveaux types d'éclairages urbains, tels que les rues très étroites et la forte proximité entre les résidences;
- des désagréments majeurs de certains résidents, principalement au rez-de-chaussée et au 1er étage, qui doivent conjuguer avec un éclairage omniprésent la nuit ou un sentiment d'absence de vie privée;

CONSIDÉRANT la réponse fournie par la Ville à cette résolution:

« **Réponse** : Les nouvelles installations de lampadaires dans ce secteur sont en respect du Plan directeur d'éclairage de la Ville de Québec en ce qui concerne le modèle de

lampadaires. Nous allons évaluer les nouveaux luminaires DEL et installer des coupe-flux (qui réduisent l'éclairage intrusif arrière) sur ceux qui sont problématiques de par leur localisation. **Complément** : Il est possible de [demander une intervention](#) au 311 pour un luminaire qui éclaire directement dans une résidence. »;

CONSIDÉRANT QUE ce Plan directeur d'éclairage de la Ville de Québec n'est pas publiquement accessible et ne peut être consulté par les administrateurs du CQSJB;

CONSIDÉRANT la réponse de la Ville, le CQSJB se rend à l'évidence que le Plan directeur d'éclairage de la Ville de Québec n'est pas adéquat et non adapté aux besoins des citoyens et à la topographie, au caractère patrimonial et historique du quartier;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec ne peut évaluer les nouveaux luminaires DEL et installer des coupe-flux sur ceux qui sont problématiques de par leur localisation de manière arbitraire sans obtenir l'avis des résidents sur les problématiques qu'ils rencontrent;

CONSIDÉRANT QUE notre précédente résolution CA 22-71 mentionnait d'emblée que de demander une intervention au 311 d'éteindre certaines sections d'une lumière n'est pas communiqué aux résidents et que plusieurs vivront avec les désagréments en ne sachant pas que l'option d'éteindre une portion de la lumière existe;

SUR PROPOSITION DE WILLIAM PHILIPPON, DÛMENT APPUYÉE PAR ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, IL EST RÉSOLU DE demander à la Ville :

- de faire preuve de davantage d'ouverture et de transparence lorsque des préoccupations des conseils de quartier, qui représentent leurs citoyens, font état de problèmes quant aux nouveaux éclairages urbains qui ont des impacts sur leur qualité de vie journalière ainsi que sur les solutions pérennes à développer pour remédier à ces problèmes;
- d'adapter les nouveaux éclairages aux particularités mentionnées du quartier même si le type des nouveaux luminaires DEL est conforme au Plan directeur d'éclairage de la Ville de Québec de manière à considérer adéquatement les préoccupations des résidents du quartier Saint-Jean-Baptiste.
- de transmettre le Plan directeur d'éclairage de la Ville au CACQSJB.

➤ Patrimoine

Mme Mélissa Coulombe-Leduc annonce qu'une séance de consultation publique aura lieu mercredi le sur le règlement sur les démolitions. Le règlement a été présenté au conseil de Ville et est disponible en ligne ici :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/reglements_permis/docs/R.V.Q.3117_Projet_Reglement_Demolition_immeubles.pdf

Suite à la séance, une période de consultation des commentaires sera disponible, en ligne, pour une durée de 7 jours. Mme Coulombe-Leduc propose aux membres du CACQSJB de lire le texte du règlement pour ensuite lui soumettre les commentaires, au besoin.

Église Saint-Jean-Baptiste

Mme Coulombe-Leduc annonce que la Ville devrait recevoir vers la mi-mars, le rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton concernant l'étude de pré faisabilité de l'utilisation

de l'église Saint-Jean-Baptiste. Elle mentionne vouloir décroïsonner la démarche puisqu'ultimement, le souhait est que le projet serve aux citoyens et citoyennes de quartier.

➤ Rayonnement

Aucun point à aborder.

23-01-08 Administration

➤ Trésorerie

Mme Maggy Desgagnés Grenier présente les états financiers du dernier mois.

Résolution CA 23-23 - Paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE CLAUDIA NGUYEN, DÛMENT APPUYÉE PAR MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU DE payer à Mme Marie-Pier Camiré la somme de 100\$, correspondant au procès-verbal de la rencontre de janvier 2023.

Ce montant est pris à même le budget fonctionnement du conseil de quartier.

Résolution CA 23-24 - Résolution frais de représentation

CONSIDÉRANT QUE M. Fabien Abitbol s'est rendu à l'assemblée de février du conseil de quartier Vieux-Limoilou;

CONSIDÉRANT QUE M. Fabien Abitbol s'est rendu à l'assemblée de janvier du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste;

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU DE lui rembourser 8,85\$, soit trois passages RTC au tarif du lot de 20 (tarif juillet 2022).

Résolution CA 23-25 - Abonnement Vivre en Ville

CONSIDÉRANT QUE Vivre en Ville propose des activités et de la documentation pertinentes pour le CACQSJB;

CONSIDÉRANT QUE ces activités et cette documentation sont disponibles à moindre coût pour les membres de Vivre en Ville;

SUR PROPOSITION DE CLAUDIA NGUYEN, DÛMENT APPUYÉE PAR MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU D'abonner le CACQSJB à Vivre en Ville pour 4 ans au coût de 75\$.

Fonctionnement

CONSIDÉRANT QUE Mme Marie-Maude Goulet a signalé son intention de cesser la rédaction des procès-verbaux du CACQSJB à partir du mois de janvier 2023;

CONSIDÉRANT QUE Mme Marie-Pier Camiré a manifesté son intérêt à assurer la rédaction des procès-verbaux du CACQSJB à partir du mois de janvier 2023;

SUR PROPOSITION DE CLAUDIA NGUYEN, DÛMENT APPUYÉE PAR FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU DE nommer Mme Camiré secrétaire de séance du CACQSJB.

23-01-09 Points divers

M. Fabien Abitol souhaite savoir si la Ville a une estimation du coût des travaux obligatoires à prévoir pour l'Église Saint-Jean-Baptiste.

Mme Coulombe-Leduc précise que le rapport qui sera déposé par la firme Raymond Chabot Grant Thornton a comme objectif de préciser les usages que pourrait avoir l'église et donc indiquer l'ampleur des travaux qui devront être faits à l'intérieur. Elle ajoute qu'en parallèle, le « carnet de santé extérieur » de l'église sera mis à jour.

Mme Maggy Desgagnés explique que deux volets sont à prévoir, soit le volet concernant la coquille du bâtiment et ensuite le volet des aménagements intérieurs. À ce sujet, Mme Coulombe-Leduc souhaite rassurer les gens en mentionnant que l'aménagement en fonction des usages n'implique pas de toucher à la nef puisqu'il y a plusieurs usages qui sont classés par le ministère de la Culture donc les discussions impliquent surtout le sous-sol et possiblement les mezzanines.

Mme Coulombe-Leduc précise que l'idée n'est pas de relancer des consultations, mais plutôt de présenter aux citoyens et citoyennes le rapport de Raymond Chabot Grant Thornton puisque jusqu'à présent, la démarche menée par la Ville n'est pas suffisamment inclusive au niveau de la population du quartier.

Mme Maggy Desgagnés soulève qu'il sera intéressant de consulter le rapport pour ensuite soumettre des commentaires et questions à la Ville.

23-01-10 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé,

SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MAGGY DESGAGNÉ, IL EST RÉSOLU que la séance soit levée à 21 h 30.

Mme Alexandra-Maude Grenier
Présidente de séance

Mme Claudia Nguyen
Secrétaire du Conseil de quartier

Rue Saint-Jean Piétonne 2022 - Citoyens

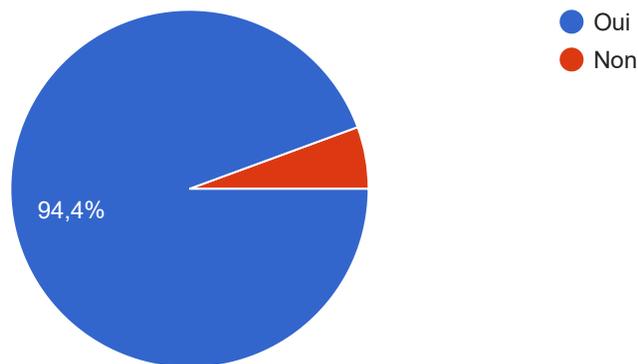
125 réponses

[Publier les données analytiques](#)

Avez-vous fréquenté la rue Saint-Jean piétonne entre Claire-Fontaine et Honoré-Mercier les fins de semaine du vendredi 16h00 au dimanche 20h00?

 Copier

125 réponses

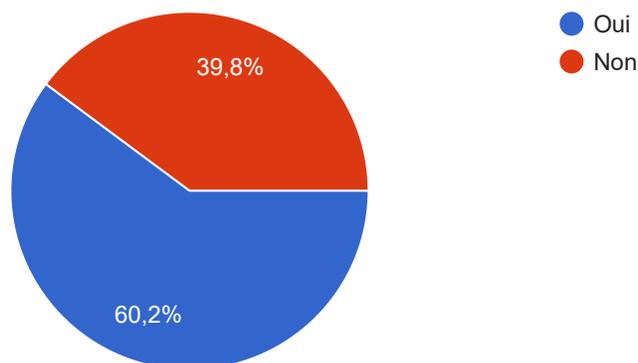


Rétroaction

Saviez-vous que la rue piétonne avait dû être reportée au vendredi 27 mai au lieu de la date prévue du vendredi 20 mai?

 Copier

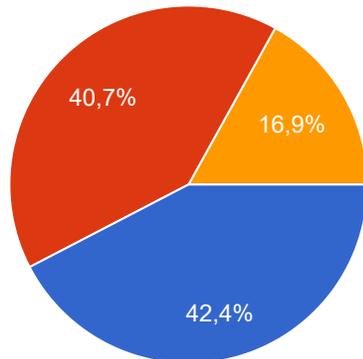
118 réponses



Avez-vous fréquenté le P'tit Marché Saint-Jean-Baptiste, le marché de proximité qui a lieu tous les samedis de 10h00 à 16h00?

 Copier

118 réponses

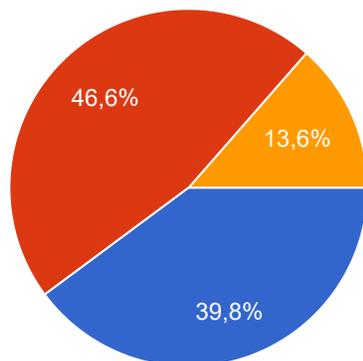


- Oui
- Non
- Je ne sais pas / J'ai vu le marché, mais ne m'y suis pas attardé

Avez-vous assisté à des spectacles au Passage Olympia, au Parvis de l'Église Saint-Jean-Baptiste ou directement sur la rue Saint-Jean durant la période piétonnisée?

 Copier

118 réponses

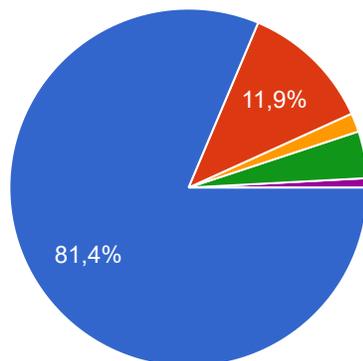


- Oui
- Non
- Je ne sais pas / J'ai vu les spectacles, mais ne m'y suis pas attardé

Avez-vous apprécié la piétonnisation de la rue?

 Copier

118 réponses



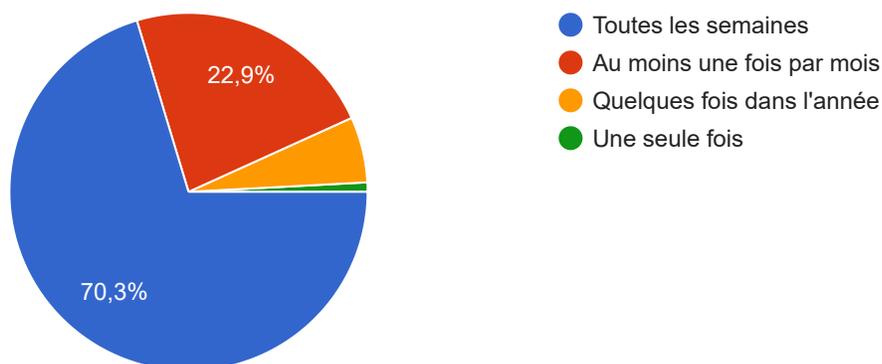
- Beaucoup Aimé
- Plutôt Aimé
- Neutre / Ne Sait Pas
- Plutôt Déplu
- Beaucoup Déplu



À quelle fréquence avez-vous profité de la rue Saint-Jean piétonne?



118 réponses

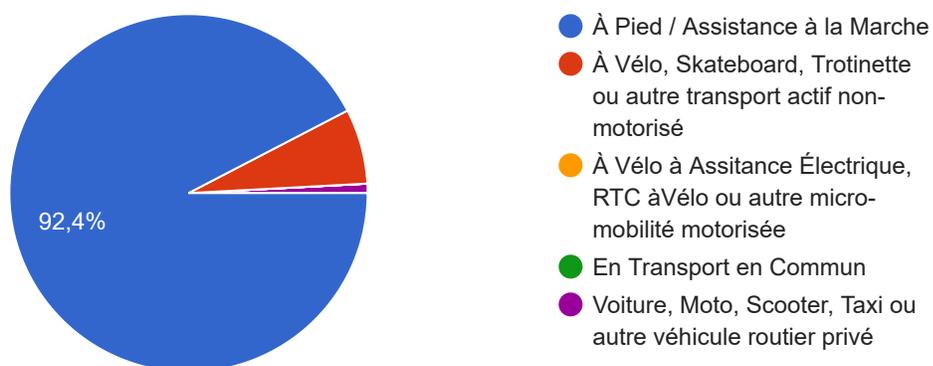


Par quel mode de transport vous êtes-vous rendu à la rue Saint-Jean piétonne?



(Choisir la catégorie qui convient le mieux)

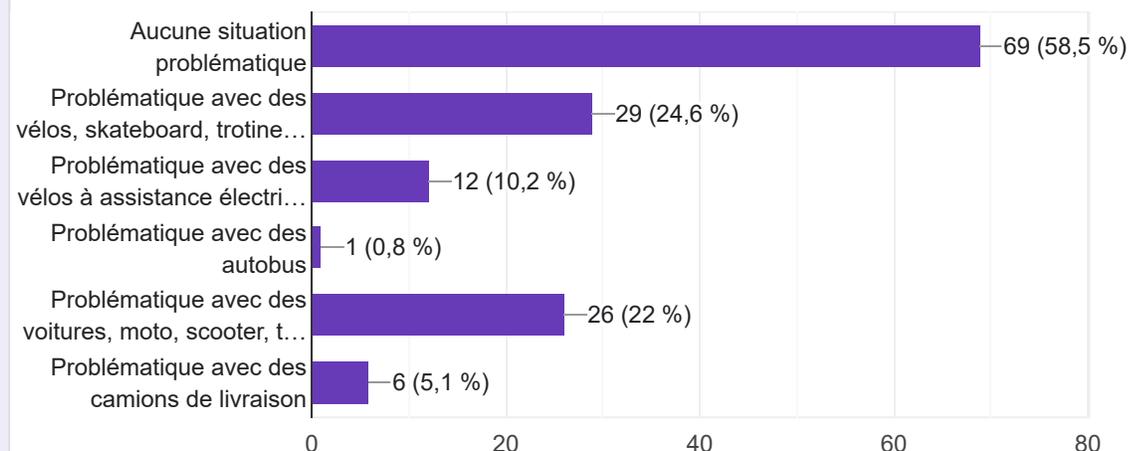
118 réponses



Avez-vous vécu des situations conflictuelles ou dangereuses sur la rue piétonne en lien avec des personnes qui n'étaient pas à pied.



118 réponses



Avez-vous d'autres situations problématiques sur la rue piétonne en 2022 à nous faire part?

(Les suggestions pour 2023 seront plus tard)

22 réponses

Non

Ça devrait être piéton à l'année!!

Ne faites pas ça quand il pleut à 100% de probabilité ou trop tôt le matin: inutile.

Encore beaucoup de véhicules s'y faufilent. De plus, il serait intéressant d'adopter le concept de "zone lenteur" comme à Montréal pour que les cyclistes n'aient pas à descendre de leur vélo, mais roulent à vitesse de piétonnes.

Je serais curieuse de voir l'artère piétonne l'hiver.

Je n'avais pas de situation problématique sur la rue piétonne, mais souvent sur les autres rues par les voitures/camions conduit par des non-résidents. Je suggère encore un fois que le quartier doit être accessible par voiture aux résidents seulement (avec les bollards), pour éliminer la circulation dangereuse par les banlieusards.

L'envers de la médaille est qu'il y a bcp plus de voitures dans les rues résidentielles autour quand St-Jean est fermé.

J'ai vu un gars rouler super vite en vélo électrique et frapper une fillette...

J'ai vu bon nombre d'auto entrer tout de même au début de St-Jean et avoir bien de la misère à monter Claire Fontaine. Des autos aussi descendre Claire-Fontaine pour se rendre compte rendu en bas que la rue St-Jean est fermée et est one way de l'autre sens.... Je me demande pourquoi ce n'était pas fermé/piéton à partir de Turnbull.

Pas fan des événements de musique sur le parvis, souvent il n'y a pas beaucoup de gens je ne vois pas l'utilité.

Le fait qu'elle ne soit pas piétonne entre Sutherland et claire fontaine

Non, tout était beau 😊

Prolonger la période de piétonnisation jusqu'à l'Action de grâces

Problématiques avec véhicules motorisés particulièrement au début de la piétonnisation (fin mai-début juin), mais les vélos et skateboard roulant allant vite sur la rue piétonne persiste encore rendu fin août.



Quelques sans-abris ici et là

Non.

Arrêtez de rendre cette rue piétonne, nous vivons Sutherland et c'est un enfer pour nous, ainsi que TOUT les résidents de SJB. La Pietonnisation de la rue est uniquement apprécié par les gens NE VIVANT PAS DANS SAINT JEAN BAPTISTE

La mettre piétonne à partir du samedi matin, au lieu du vendredi à partir de 16h, pour permettre les livraisons des commerçants et stopper le remorquage des voitures des clients qui y magasinent et font leur épicerie après le boulot.

Comme le trafic automobile de la rue Saint-Jean est maintenant détourné vers la côte Claire-Fontaine, il est parfois compliqué de la traverser au niveau de la rue Saint-Gabriel.

La rue devrait être piétonne jusqu'à Turnbull

Les vélos nous foncent dessus

Trop facile de retirer les barrières à la main pour les automobilistes

Offre alimentaire faible au p'tit marché...

Problème pour les résidents de la rue Saint-Jean qui arrivent avec du bagage ou l'épicerie et ne peuvent se rendre chez-eux en auto pour décharger leurs trucs. À la longue, ça irrite, surtout quand il pleut et que la rue est déserte. Questions: Un laisser-passer serait-il envisageable pour les résidents qui en ont besoin? Faut-il vraiment fermer quand il pleut?

Autre irritant cet été, devoir payer pour me stationner dans mon propre quartier parce que les banlieusards squattent ceux des résidents. Fantasme: un grand festival au cours duquel tous les centre-villains iraient se stationner dans les cours de banlieues et les banlieusards tourneraient en rond sans fin, sans fin, à la recherche d'un stationnement. Ça les sensibiliserait peut-être à prendre l'autobus.

Le p'tit marché: super idée, mais mal situé. Serait mieux à l'espace Olympia, ou le long du cimetière St-Matthew.

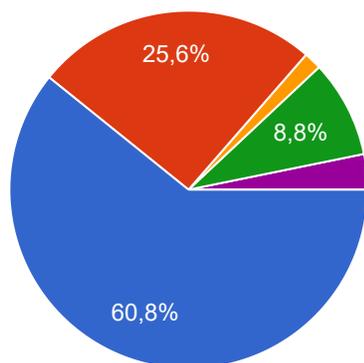
Propositions



Que pensez-vous de la formule de piétonisation en continu du vendredi soir au dimanche soir?

 Copier

125 réponses

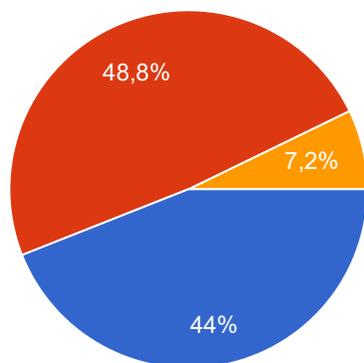


- C'était super et j'en prendrais plus longtemps
- C'était bien comme ça
- Neutre / Ne Sait Pas
- C'était parfois problématique
- C'était un problème majeur

Que pensez-vous de la piétonisation de la rue Saint-Jean entre Claire-Fontaine et Honoré-Mercier?

 Copier

125 réponses

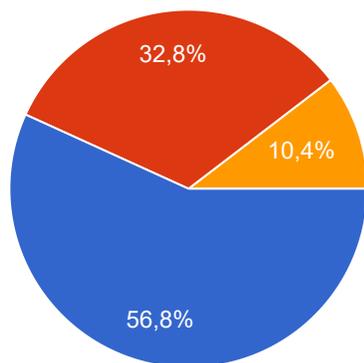


- J'aimerais que la zone piétonnisée soit plus grande
- C'était bien comme ça
- J'aimerais que la zone piétonnisée soit plus petite

Que pensez-vous de la période de piétonisation de la rue Saint-Jean entre la mi-mai et la mi-septembre

 Copier

125 réponses



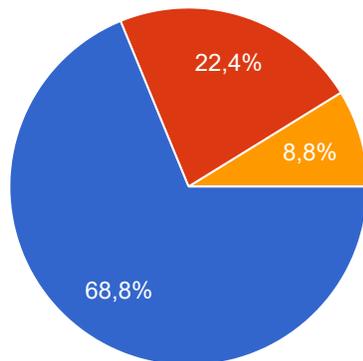
- J'aimerais que la période piétonnisée soit plus longue
- C'était bien comme ça
- J'aimerais que la période piétonnisée soit plus courte



Que pensez-vous de piétonniser la rue Saint-Jean durant tous les soirs du Festival d'Été de Québec?

 Copier

125 réponses

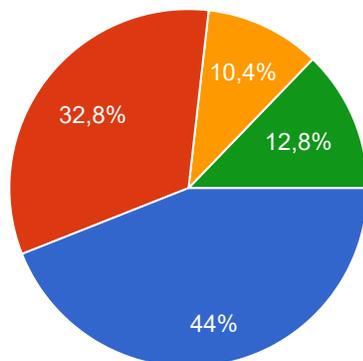


- J'aimerais que la rue Saint-Jean soit piétonne tous les soirs du FEQ
- Neutre / Ne sait pas
- J'aimerais que la rue Saint-Jean reste ouverte aux voitures les soirs du FEQ

Que pensez-vous de piétonniser la rue Saint-Jean durant certaines journées d'hiver?

 Copier

125 réponses

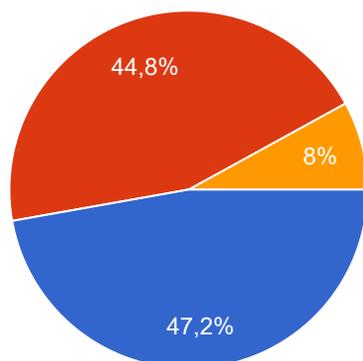


- J'aimerais que la rue Saint-Jean soit piétonne toutes les fins de semaines incluant l'hiver
- J'aimerais que la rue Saint-Jean soit piétonne quelques fins de semaines d'hiver
- Neutre / Ne sait pas
- J'aimerais que la rue Saint-Jean reste ouverte aux voitures tout l'hiver

Que pensez-vous du P'tit Marché SJB offrant une offre alimentaire de proximité et des produits d'artisans locaux?

 Copier

125 réponses



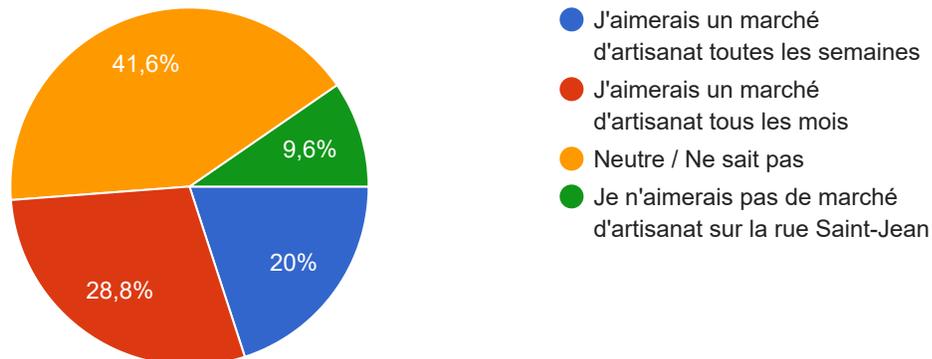
- J'aime le P'tit Marché SJB
- Ne sait pas / Ne connaît pas
- Je n'aime pas le P'tit Marché SJB



Que pensez-vous de la proposition d'avoir un deuxième marché éphémère réservé à une offre d'artisanat?

 Copier

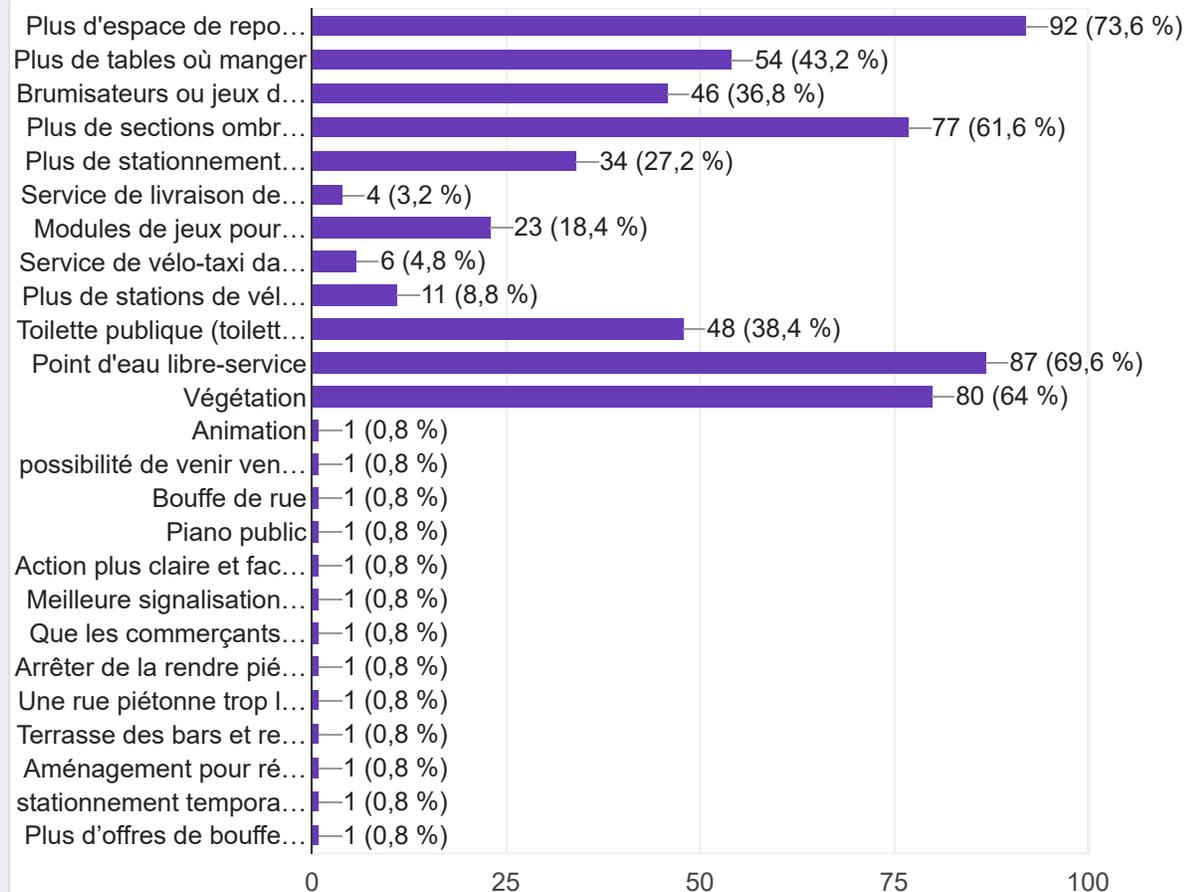
125 réponses



Selon vous, quelles installations seraient pertinentes pour bonifier votre appréciation de la rue Saint-Jean piétonne?

 Copier

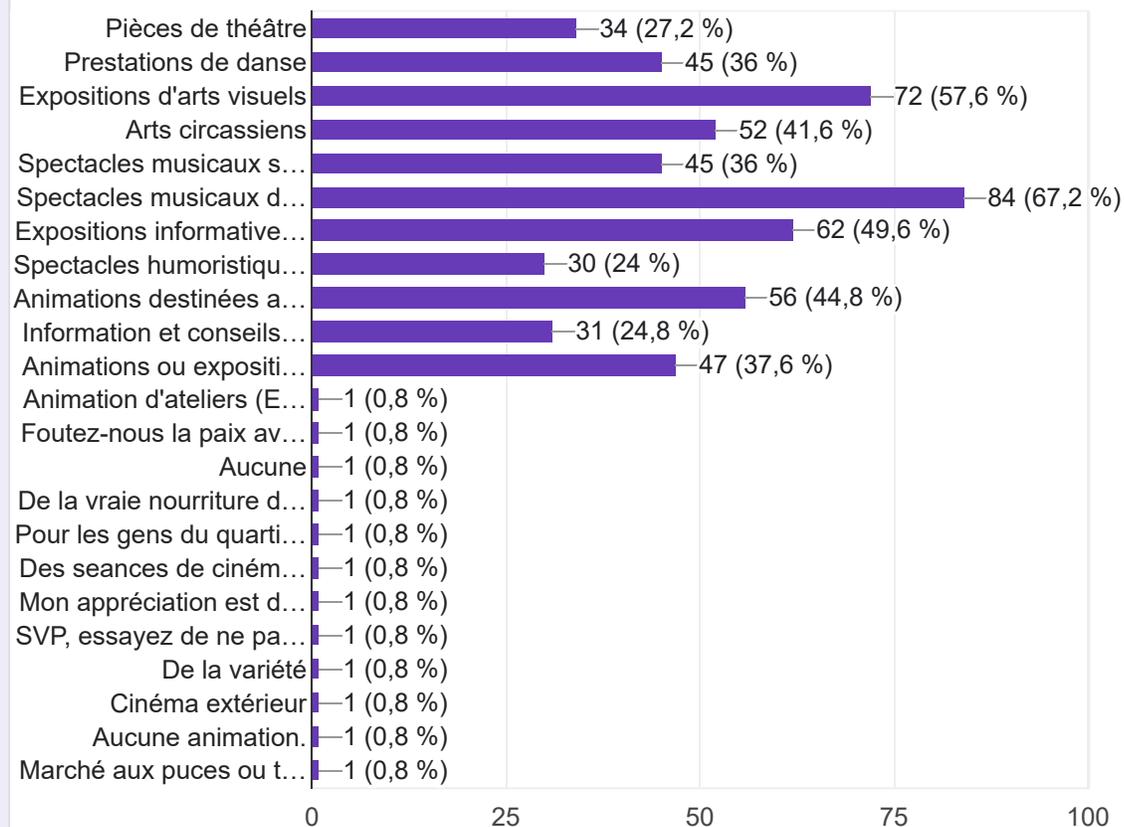
125 réponses



Selon vous, quelles animations seraient pertinentes pour bonifier votre appréciation de la rue Saint-Jean piétonne?



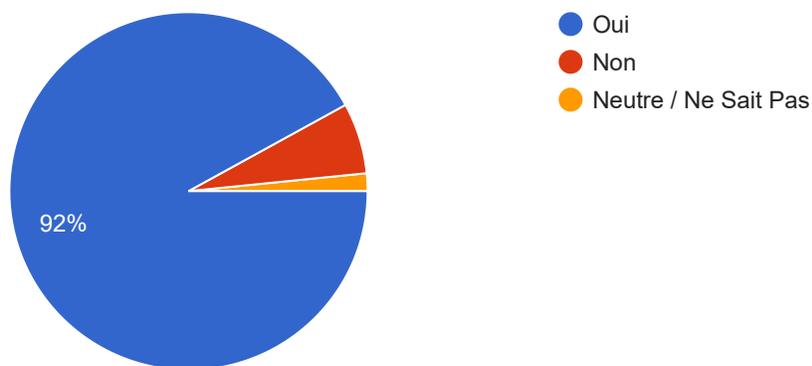
125 réponses



Aimeriez-vous le retour de la rue piétonne dans le Faubourg Saint-Jean pour 2023



125 réponses



Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions pour améliorer la rue Saint-Jean piétonne en 2023?

28 réponses

Non

Réduire la circulation motorisée à une voie toute au long de l'année afin de favoriser les déplacements à pied, à vélo et les terrasses des restaurants

Faire circuler de la sécurité visible avec uniforme ou dossard.

Je ne savais pas que nous avions eu un marché de légumes devant l'église. Je n'ai pas vu de publication. Je suis déçu!

La piétonnisation devrait être en vigueur tous les jours d'été + les weekends d'hiver (avec au besoin des heures de livraison en AM pour les commerces)

Devrait commencer plus tôt que mai! Il fait super beau souvent les week-ends d'avril :) et devrait finir plus tard pour la même raison, octobre!

Vive la rue piétonne, cela fait vivre le centre-ville, incite les gens à consommer une crème glacée, à s'asseoir en terrasse. C'est super.

Plus de terrasses avec parasols. Plus de poubelles/recyclages. S'inspirer des fêtes de Barcelone et faire une soirée des voisins avec multiples tables et plats + faire concours de décorations thématiques suspendues au dessus de la rue St-Jean (voir fête annuelle du quartier Gracia à Barcelone).

J'aime beaucoup, ça me fait sortir de chez moi et me promener davantage sur St-Jean pour en profiter!

Ce serait bien aussi des food Truck... De la bouffe de rue 🍔

Rendre la rue piétonne à l'année 100 % du temps et donc aménager la rue pour cela (arbres, bancs, terrasses....)

La rue Wellington à Verdun est vraiment un beau modèle d'inspiration!

C'est une magnifique initiative qui devrait être reconduite et étendue sur toute l'année (4 saisons). Ce serait bien d'ajouter des espaces pour s'asseoir ou manger et d'ajouter de la végétation temporaire ou permanente. Plus d'ombre aussi, mais ça c'est un enjeu pour tout le quartier!

Et là j'y vais le tout pour le tout! En dehors des périodes piétonnes, pourquoi ne pas sacrifier une des voies automobiles et la donner aux vélos et aux piétons? Installer une voie cyclable



avec séparation physique des voitures et même élargir le trottoir et ajouter des arbres. Ça permettrait peut-être de ralentir les voitures qui bien souvent ne respectent pas la limite. On pourrait prévoir des espaces pour les véhicules de livraison évidemment.
Lâchez pas!

Je vous dirais que faire en sorte d'avoir plus de banc permettrait aux gens à mobilité réduite de pouvoir plus facilement profiter de ce beau quartier. Ma mère ayant beaucoup de difficulté à marcher ne peut pas se permettre de faire quasiment toute la rue sans banc.

La faire débiter à Turnbull au lieu de Claire Fontaine. Lorsqu'il y a des événements sur le parvis, la place devient bondée rapidement. Si la rue était piétonne à ce niveau, ça donnerait plus de place et ce serait plus sécuritaire.

Fin à l'Action de grâce!! Il fait beau l'automne et on est coincé sur les trottoirs. Aussi, je trouve que c'était mieux quand la rue piétonne commençait à Turnbull, parce que si tu prends Claire-Fontaine depuis René-Lévesque, quand tu arrives près de St-Jean et que tu réalises que c'est piéton, tu es un peu coincé en auto (impossible de tourner à gauche, à droite ou de continuer tout droit). Quand tu prends Turnbull depuis René-Lévesque, tu peux continuer vers d'Aiguillon, Richelieu, etc., même si St-Jean est piétonne.

personnellement, je crois que la rue piétonne est profitable pour les restos et bars avec une terrasse dans la rue mais pour tous les autres commerces c'est très nuisibles. La rue St-Jean est commerciale et quand la rue est piétonne, seuls les clients locaux viennent, ceux qui seraient venus en voiture se tourne vers un centre commercial ou d'autres commerces ailleurs avec des stationnements plus facile à trouver et plus proche

Meilleure signalisation dans les rues perpendiculaires à Saint-Jean pour informer que la rue est fermée (ex.: Sutherland lorsque la rue Saint-Jean est fermée jusqu'à Turnbull), traduire la signalisation aussi me semblerait pertinent comme beaucoup de touristes circulent dans le quartier.

Les piétons ne cessent pas de sortir après l'été : une rue piétonne prolongée est vraiment souhaitable ! :)

J'aimerais simplement mentionner que les fois où j'ai été, ça ne semblait pas assez vivant pour que je m'y arrête. J'utilisais davantage la rue piétonne comme une voie plus rapide pour mes déplacements à pied.

L'hiver, faire une grande glissade sur le parvis? Ou dans la rue? A mon sens, la rue St-Jean n'aurait pas besoin d'être à deux voies, puisque de toute façon, il y a toujours des camions ou des autos stationnées sur les 4-flash dans la voie de gauche, qui nous obligent à rouler à droite et à ralentir. On pourrait « fermer » cette voie en laissant des places pour les camions de livraison à divers intervalles, et en ajoutant des arbres/bosquets + des tables l'été/des spots chaleureux l'hiver entre les espaces. Ce serait le summum! 🍷

S'il vous plaît arrêtez, j'adorais vivre le dans le quartier saint jean baptiste, chaque journée d'été est rendu un supplice pour moi, je n'ose même plus aller faire mes commissions tant la rue est inaccessible.



Oui pour le retour de la rue piétonne, à condition que cela aide vraiment nos commerçants au point de vue économique.

Plus longtemps piétonne dans la semaine, voir tout l'été.

La rue devrait être maintenue comme rue piétonne pendant une période plus longue, au moins début mai jusqu'à fin octobre. C'est un plus pour les commerçants, la période chaude est maintenant plus longue et ça diminue grandement la pollution par les voitures et le bruit pour tous les résidents. Cela permet aux gens d'échanger et se croiser, notamment après 2 ans de pandémie, d'organiser des activités sur la rue entre voisins, profiter des terrasses, etc.

Obliger les cycliste à marcher

Il est difficile de suivre avec tout les horaires différents d'une rue a l'autre. C'est dur à suivre. Il faudrait aussi faire une grande fête pour le lancement. Ainsi, on serait certain de ne pas l'oublier!

Débarcadère temporaire dans les petits segments de rues adjacents pour les résidents de la rue St-Jean.

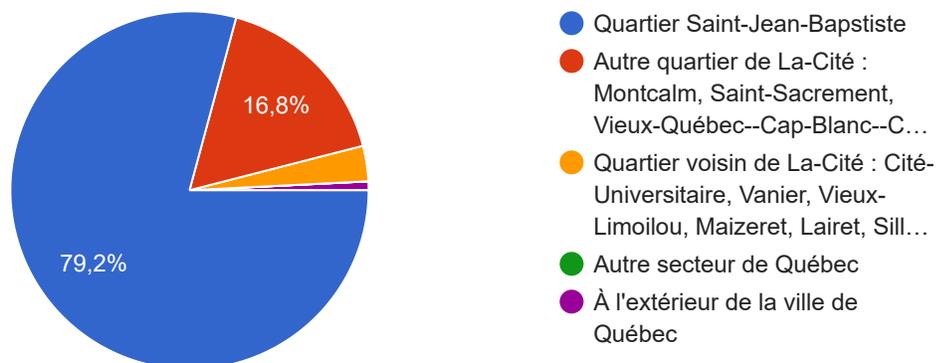
Piétonne autant que vous voudrez si les résidents qui en ont besoin ont un droit d'accès en voiture (surtout les résidents de la rue Saint-Jean). Si l'on est prêt à faire la livraison à l'auto pour accommoder les visiteurs, il faut aussi penser aux besoins des résidents qui soutiennent vos commerce toute l'année.

Statistiques

Dans quel secteur résidez-vous?

 Copier

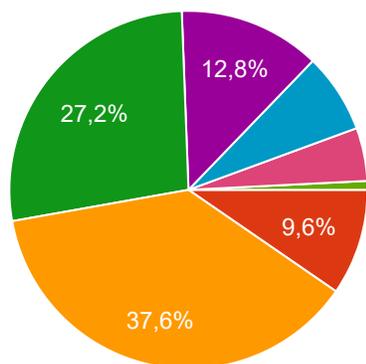
125 réponses



De quelle tranche d'âge faites-vous partie?

 Copier

125 réponses

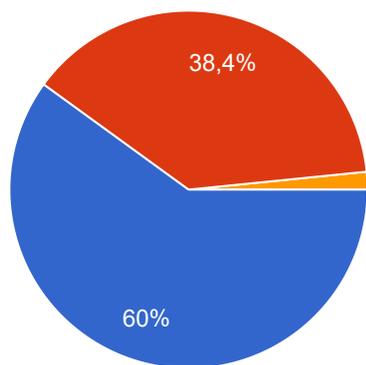


- 0 à 15 ans
- 16 à 25 ans
- 26 à 35 ans
- 36 à 45 ans
- 46 à 55 ans
- 56 à 65 ans
- 66 à 75 ans
- 76 ans et plus

À quel genre vous identifiez-vous?

 Copier

125 réponses



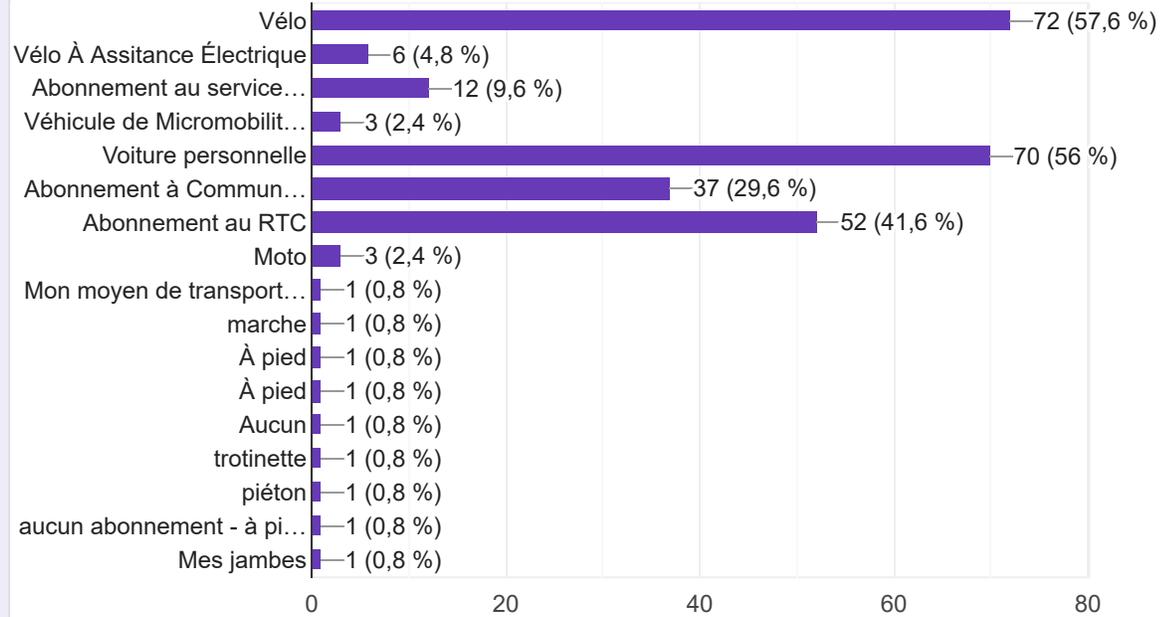
- Femme
- Homme
- Non-Binaire/Autre



Quels moyens de transport possédez-vous ou auxquels êtes vous abonnés dans votre ménage?

 Copier

125 réponses



Autres commentaires

9 réponses

Promouvoir le français correct. Ne pas utiliser les signes non retenus par l'OQLF.

Les trottoirs sont assez larges pour que tous puissent y circuler librement. Le fait que la rue soit piétonne même de nuit est une invitation aux fêtards de faire encore plus de bruit dans la rue. Par ailleurs, les pancartes orange de rue barrée me réveillent chaque nuit parce que le monde frappe dessus. Vraiment le pire été de ma vie qui me donne envie de foutre le camp dans un autre quartier. Merci vraiment.

Facilite la vie pour les résidents du quartier, eliminer la circulation par voiture des non-résidents.

Rendre la rue piétonne à l'année 100 % du temps et donc aménager la rue pour cela (arbres, bancs, terrasses....)

Bravo! On veut plus de ce genre d'initiative! Merci de contribuer à donner aux résidents un milieu de vie plus sain!

Merci pour la rue piétonne, continuez à défendre ce projet auprès de la Ville!

Des espaces pour vélos cargos partage pour les familles seraient tellement super! Autrement, difficile d'utiliser les ÀVélo. (Ça a semi rapport ici, mais ça me tentait de le dire!)

Merci de revoir votre sondage afin qu'ils soient impartial, actuellement ce n'est pas un sondage mais une ode à la Pietonnisation de la rue.

J'aime bien mais me cause certains désagréments.

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google. [Signaler un cas d'utilisation abusive](#) - [Conditions d'utilisation](#) - [Règles de confidentialité](#)

Google Forms



Leclerc, Daniel (IC-DIR)

De: Leclerc, Daniel (IC-DIR)
Envoyé: 24 février 2023 11:18
Objet: CQSJB - Suivi des résolutions (février)

Administrateurs et administratrices du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste,
En prévision de votre assemblée de lundi, je vous partage quelques suivis de vos dernières résolutions :

Installation des bancs publics

La gestion des immeubles a pris connaissance de la demande et fera le nécessaire pour réduire les délais d'entretien.

Stationnement sur rue pour Communauto

La Ville permet déjà aux véhicules de Communauto de se garer dans les zones de permis de stationnement des résidents dans la zone Flex. Peut-être que cette information pourrait être mieux communiquée aux utilisateurs. À court terme, il serait difficile, pour des raisons d'équité d'accorder le privilège d'espaces réservés sur rue à une entreprise privée. Cependant, nous allons prendre en considération votre suggestion dans le cadre de notre réflexion pour la création d'une Politique de stationnement à la Ville de Québec.

Données sur la qualité de l'eau

Nous sommes conscients qu'il y a eu des manquements concernant la publication des données de qualité de l'eau de baignade au bassin Louise lors de la saison 2022. Toutefois, nous ne souhaitons pas dédoubler la publication de cette information pour la prochaine saison. Nous laissons au port de Québec, propriétaire et opérateur de ce lieu, le soin de publier l'information à sa clientèle. Une publication des données de qualité de l'eau sur un autre site internet que celui qui regroupe des informations concernant cette activité ne serait pas optimale pour la clientèle. Nous avons obtenu l'assurance de la part de l'exploitant du site que les données seront publiées adéquatement pour la saison 2023. De plus, toutes les données de la saison 2022 seront également partagées à posteriori. Pour toutes les autres données que nous avons, sommes en réflexion pour établir le moyen et les outils informatiques les plus adéquats pour partager la donnée.

À lundi!

Daniel Leclerc
Conseiller en consultations publiques
Service de l'interaction citoyenne

Ville de Québec
500, rue du Pont, bureau 4053
Québec (Québec) G1K 6N4
Téléphone : 418 641-6411, poste 7139
daniel.leclerc@ville.quebec.qc.ca

CONFIDENTIALITÉ : Ce courriel (de même que les pièces jointes) est confidentiel. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur et supprimer ce message.